



CHARTRE ÉCO-RESPONSABLE DES CLUBS DE HANDBALL PROFESSIONNEL

Né de l'initiative des joueurs, le programme ZONE VERTE est un programme visant à impliquer l'écosystème du handball français dans une contribution à l'émergence d'un modèle de développement durable pour la Planète, au travers d'actions concrètes.

Les clubs signataires de la charte s'engagent à minima à mettre en place les actions suivantes avant l'échéance du mois de juin 2022 :

- 80% minimum des déplacements effectués en mobilité active, transports en commun ou covoiturage | Sont compris : les déplacements des participants (sportifs, spectateurs, équipes d'organisations et collaborateurs) entre leur lieu d'hébergement et les sites où se déroulent les événements sportifs et/ou entre leur domicile en France et les sites. Les équipes organisatrices intègrent également ces principes sur l'ensemble des temps d'organisation des événements (avant, pendant et après). Toutes les parties prenantes non encore impliquées dans cette démarche seront sensibilisées à celle-ci.
On entend par « mobilité active » tout moyen de transport entraînant une activité physique : marche à pied, vélo, trottinette, rollers, etc.
- Suppression des supports imprimés à usage individuel | Les programmes de matchs sont numérisés et consultables en ligne sur smartphone. Le contrôle d'accès des billets doit pouvoir se faire directement sur smartphone et les spectateurs ne sont pas dans l'obligation d'imprimer leur billet.
- Suppression des contenants plastiques à usage unique | Lors des entraînements et des matchs engageant les équipes du club, les bouteilles d'eau en plastique sont retirées au profit de gourdes réutilisables et de fontaines à eau rechargeables ou branchées au réseau d'eau local. Les joueurs, le staff, les arbitres mais également les officiels, le personnel d'organisation, les bénévoles et la presse doivent être invités à utiliser ce système. Les buvettes proposeront de consommer les liquides dans des Éco Cups qu'elles proposeront de récupérer afin de les réutiliser à plusieurs reprises.

Chaque club signataire de la charte, au sein de son organisation, et à destination de ses publics, s'engage par ailleurs à mener des opérations de sensibilisation pour :

Promouvoir l'alimentation responsable :

- En développant la part de l'alimentation responsable dans la restauration des participants, spectateurs et collaborateurs ;



- En proposant une offre de restauration certifiée, de saison, dont l'approvisionnement est de préférence local, régional, puis élargi aux territoires proches ;
- En proposant une offre d'alimentation saine (ni trop grasse, ni trop salée, ni trop sucrée) et diversifiée (permettant pour tous la composition d'un repas équilibré) ;
- En mettant en place un système permettant d'éviter toute forme de gaspillage ;
- En réduisant la part de viande au profit de protéines végétales.

Lutter contre toutes les formes de gaspillage, en mettant notamment l'accent sur :

- Les mesures visant à réduire le gaspillage de l'eau ;
- L'utilisation de matières recyclables ou recyclées ;
- L'organisation de la collecte de déchets pour encourager le recyclage de ceux-ci ;
- La suppression progressive de l'utilisation de produits ou services à obsolescence programmée.

Enfin, chaque club signataire s'engage à mener chaque saison à minima une action événementielle de promotion de l'« éco-responsabilité » | L'engagement se traduira par une action concrète de sensibilisation au développement durable impliquant les joueurs et entraîneurs (Exemples : ramassage des déchets lors d'un footing associant joueurs et population, opération « 1 but marqué = 1 arbre planté » sur une ou plusieurs journées de championnat) et sera relayée par une prise de parole publique sur les enjeux de développement durable (interviews, vidéos ou actions de sensibilisation, etc.) ou par le relais de messages via les réseaux sociaux.

Les clubs professionnels, les joueurs et les entraîneurs jouent un rôle de modèle pour de nombreux jeunes. Chaque geste compte et chacun peut contribuer à préserver la Planète.

Le club :

Représenté par :

Fonction :

Fait à Paris, le 10 septembre 2020